

# SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019



Saône Doubs  
28 novembre 2019

# Déroulé de la matinée

1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs
2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi



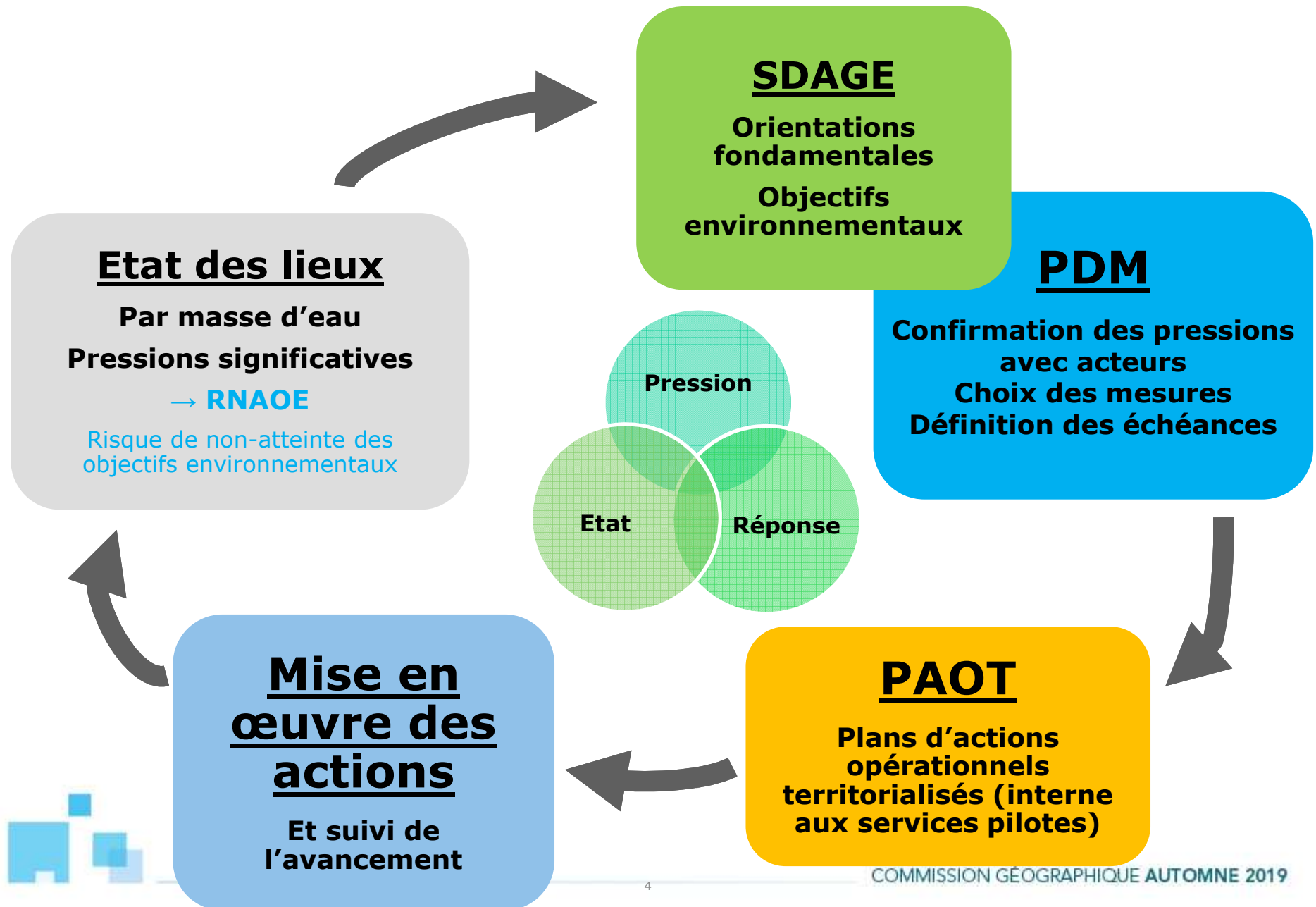
# Sommaire

## 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

- **Etat des masses d'eau**



# Un cycle, Un SDAGE un PDM.....



# Comment est évalué l'état écologique des cours d'eau ?

Pour les masses d'eau surveillées

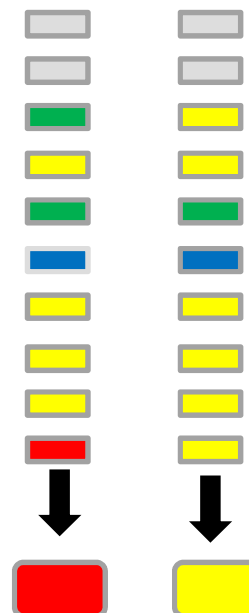
6 éléments de **qualité physicochimique et polluants spécifiques de l'état écologique**

4 éléments de **qualité biologique**

**Etat écologique**  
= état du (ou des) élément(s) de qualité le(s) plus déclassant(s)

Tous les éléments de qualité doivent être en bon état pour que la masse d'eau soit en bon état

**43 % des masses d'eau sur Saône-Doubs**



Pour les masses d'eau non surveillées

**57 % des masses d'eau sur Saône-Doubs**

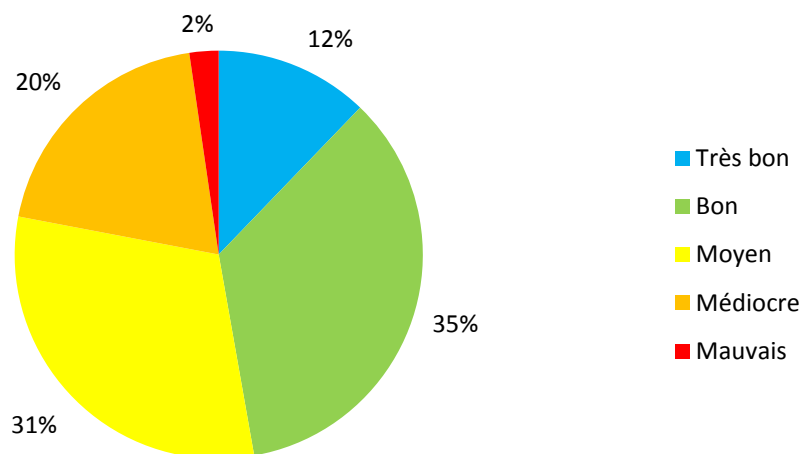
Modélisation de l'état écologique le plus probable au regard des pressions qui s'exercent sur la masse d'eau (modèle établi sur la base des relations pressions-état écologique observées sur les masses d'eau suivies par le RCS)



# Etat écologique des cours d'eau - Résultats bassin RM

## Masses d'eau - Etat 2019

n= 2639 - Données 2015-2017

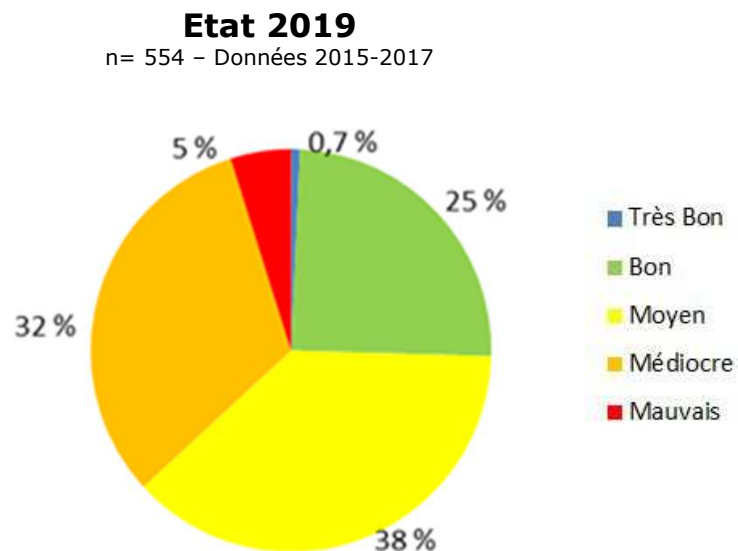


- **47 % de ME en bon ou très bon état en 2019**
- **Une variabilité annuelle naturelle** (40% des ME surveillées en état moyen 2019 sont en bon état au moins 1 année sur 2)

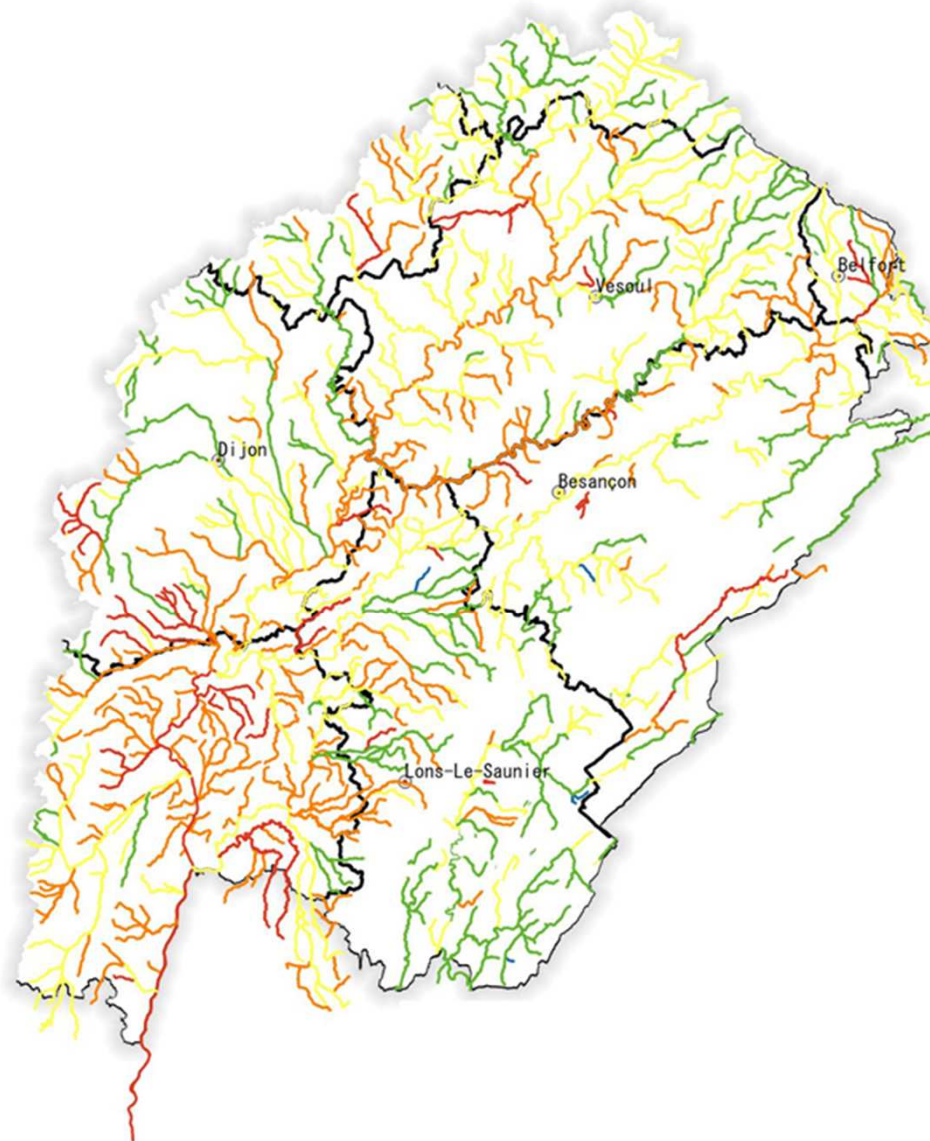
➔ **Une relative stabilité sur le long terme**



# Etat écologique des masses d'eaux superficielles – Résultats Saône-Doubs



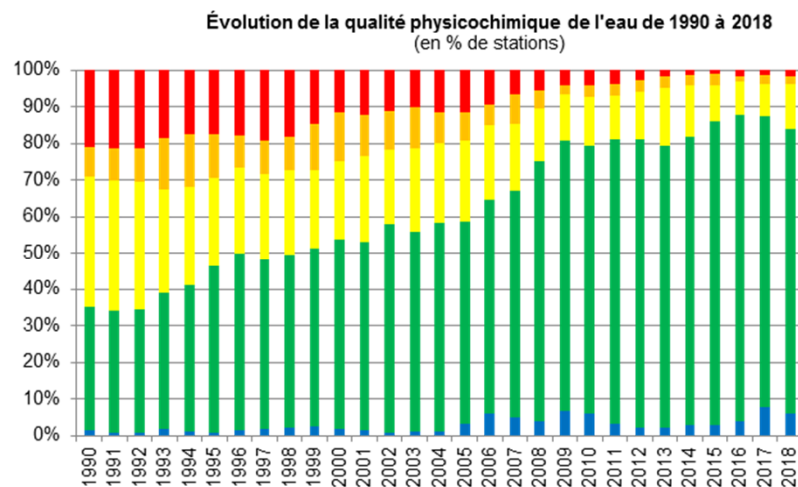
**26 %**  
en bon ou très bon état en 2019



# Sur le long terme, à l'échelle du bassin RM, une amélioration des éléments de qualité de constitutifs de l'état

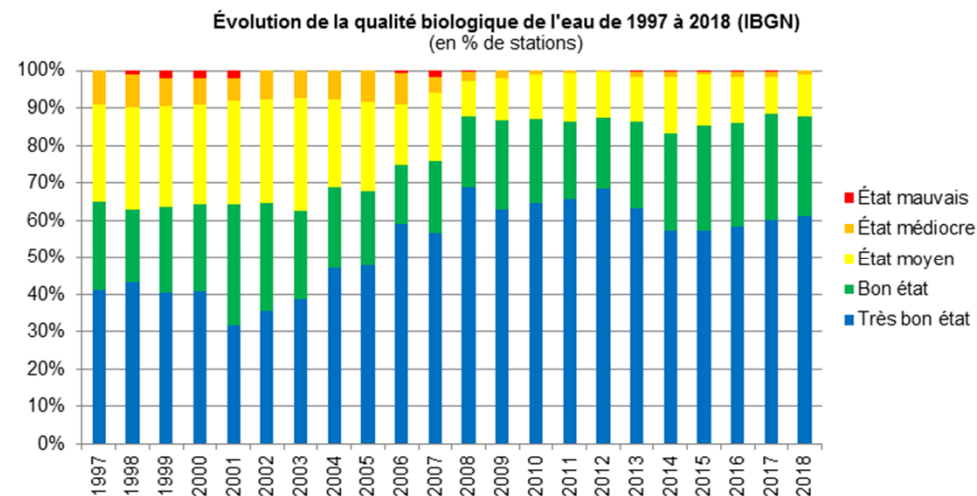
## Physicochimie :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 35% en 1990 à **84% en 2018**.



## Biologie (IBGN) :

- Part de stations en bon ou très bon état passant de 65% en 1997 à **88% en 2018**.



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

**L'état écologique** constitue **un indicateur pertinent sur le long terme** pour donner le cap **mais ne permet pas de guider l'action à court terme** compte tenu de sa forte inertie.





# Sommaire

## 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

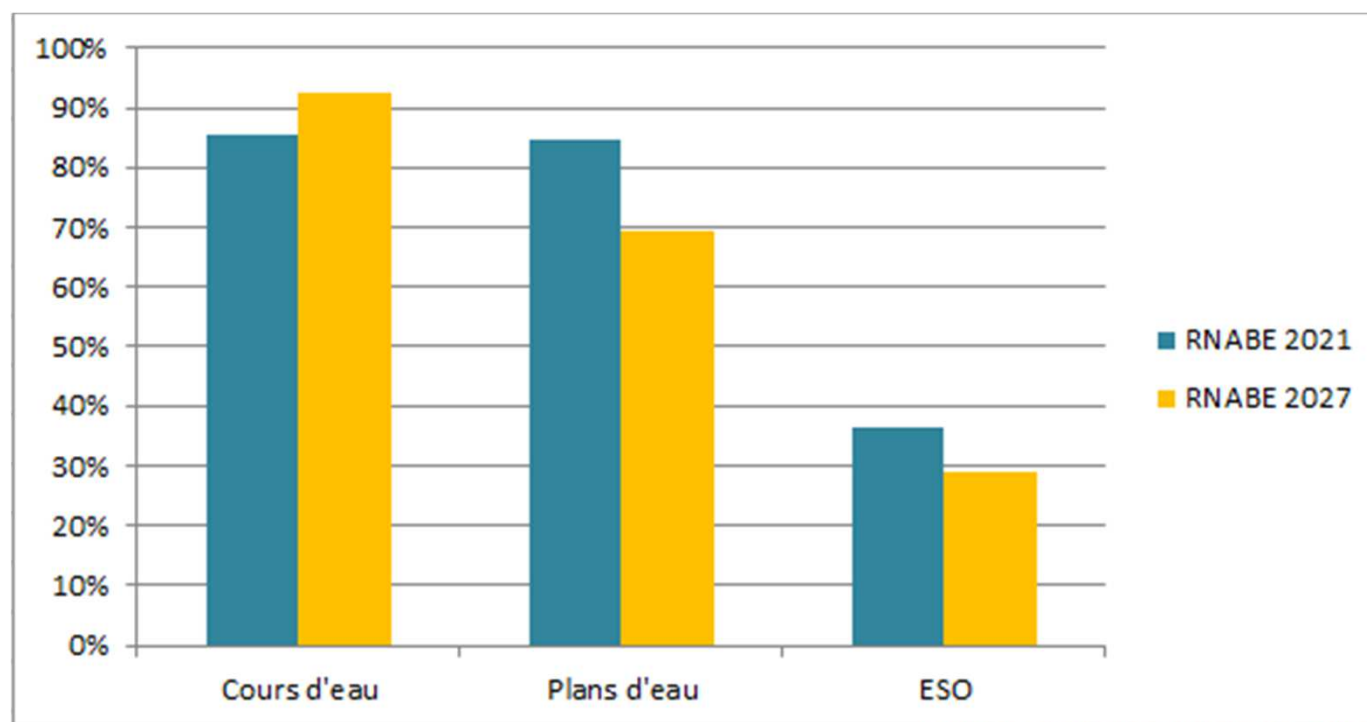
- **Risque de non-atteinte des objectifs environnementaux**



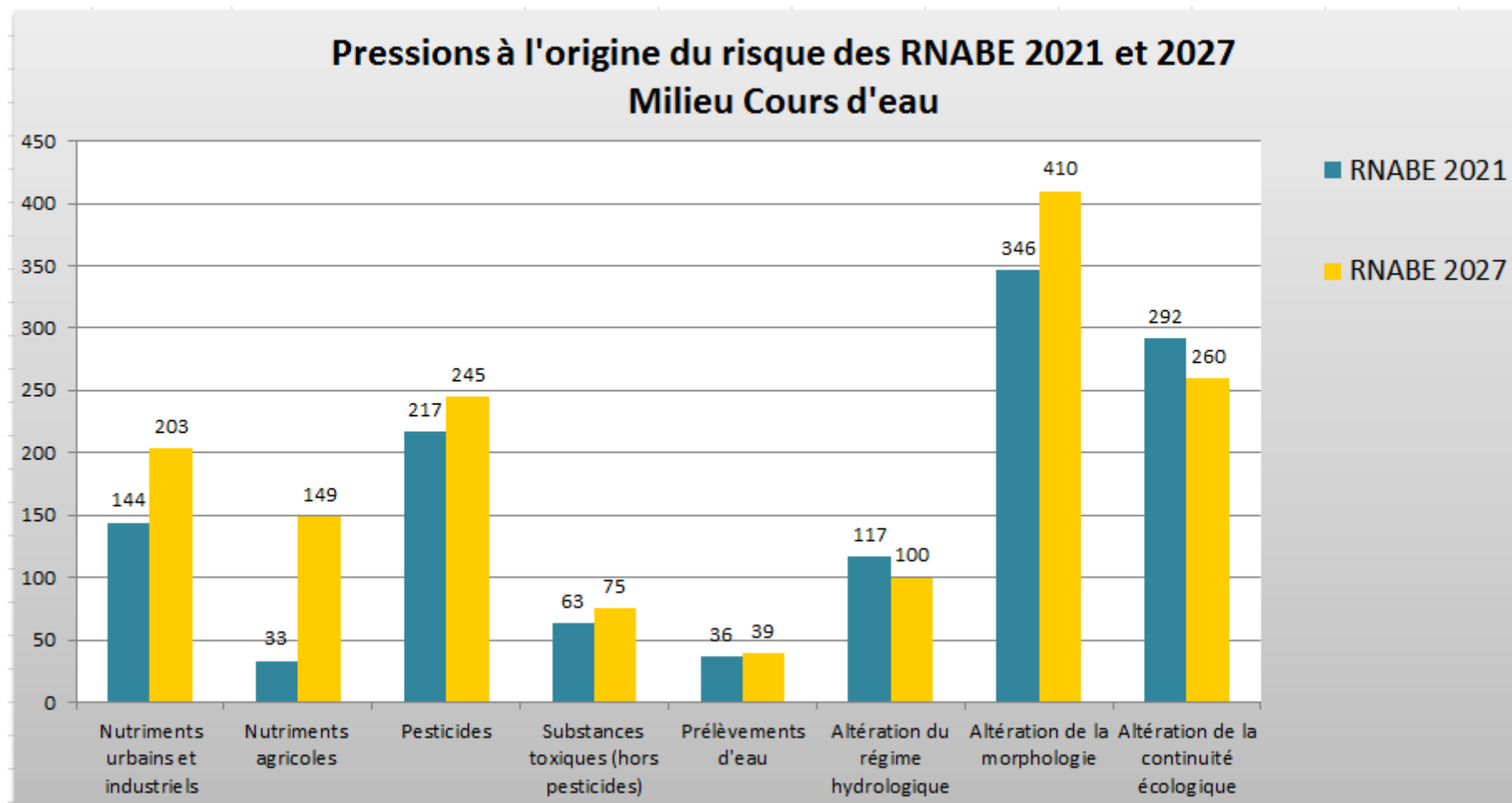
## Des causes de risque de mieux en mieux évaluées

Catégorie de milieu	Effectif total de masses d'eau	RNABE 2027
Cours d'eau	491	92%
Plans d'eau	13	69%
Eaux souterraines	52	29%

Comparaison des RNABE 2021 et 2027  
Territoire Saône-Doubs



# Evolution des RNABE par pressions Territoire Saône-Doubs



# Sommaire

## 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

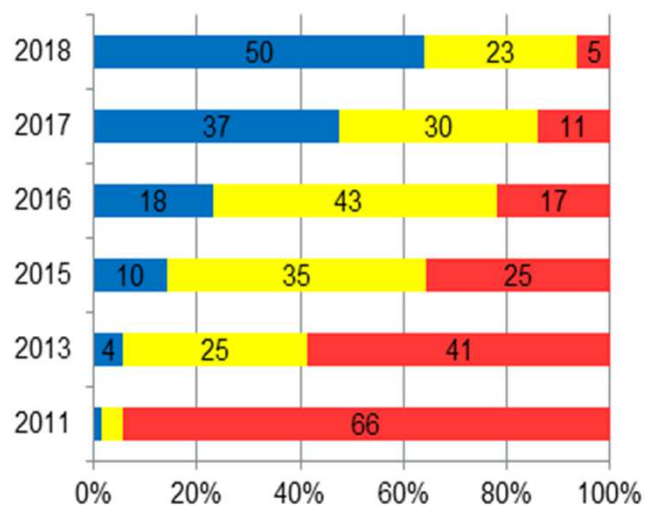
- **Progrès accomplis : gestion équilibrée de la ressource**



# Une dynamique forte sur la mise en œuvre des PGRE

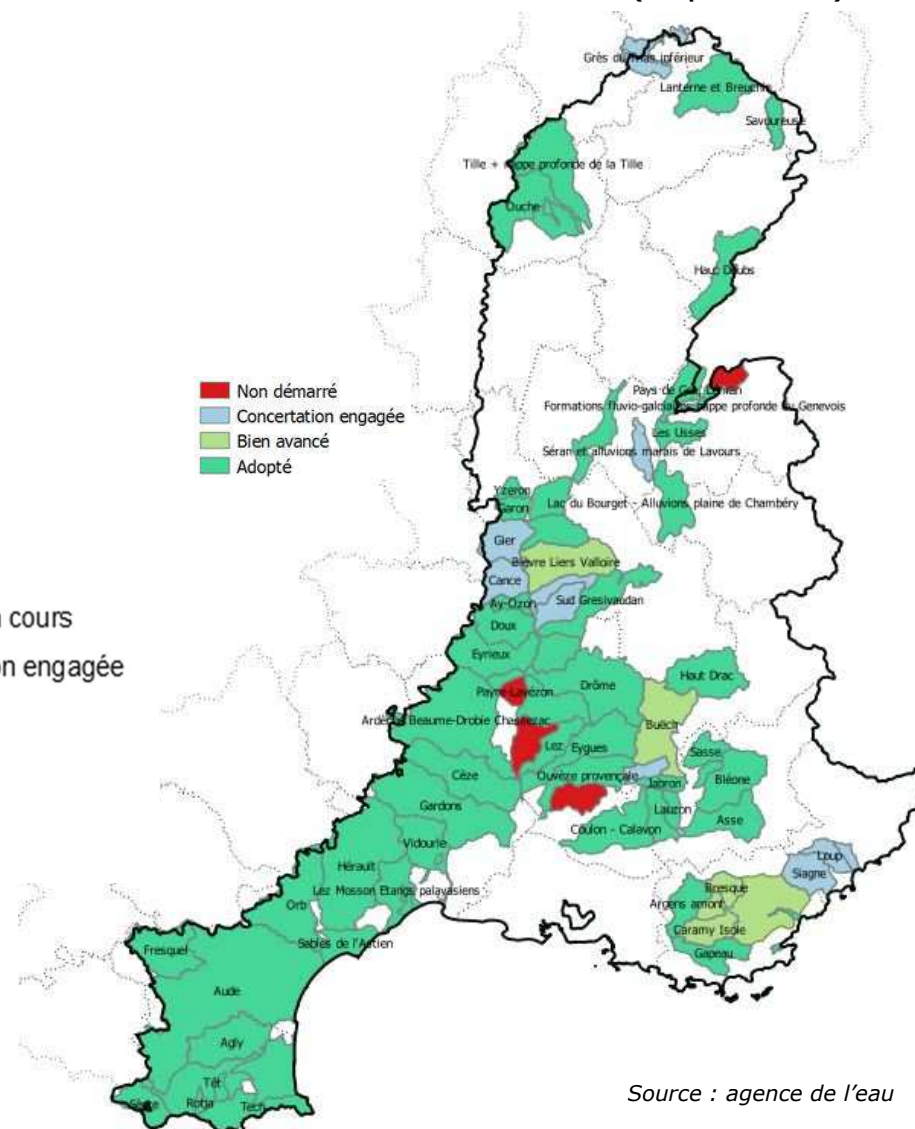
## ● En septembre 2019 sur RMC

- 55 PGRE adoptés
- 14 en cours
- 5 non engagés



Source : tableau de bord du SDAGE, mai 2019

## Avancement des PGRE (sept 2019)

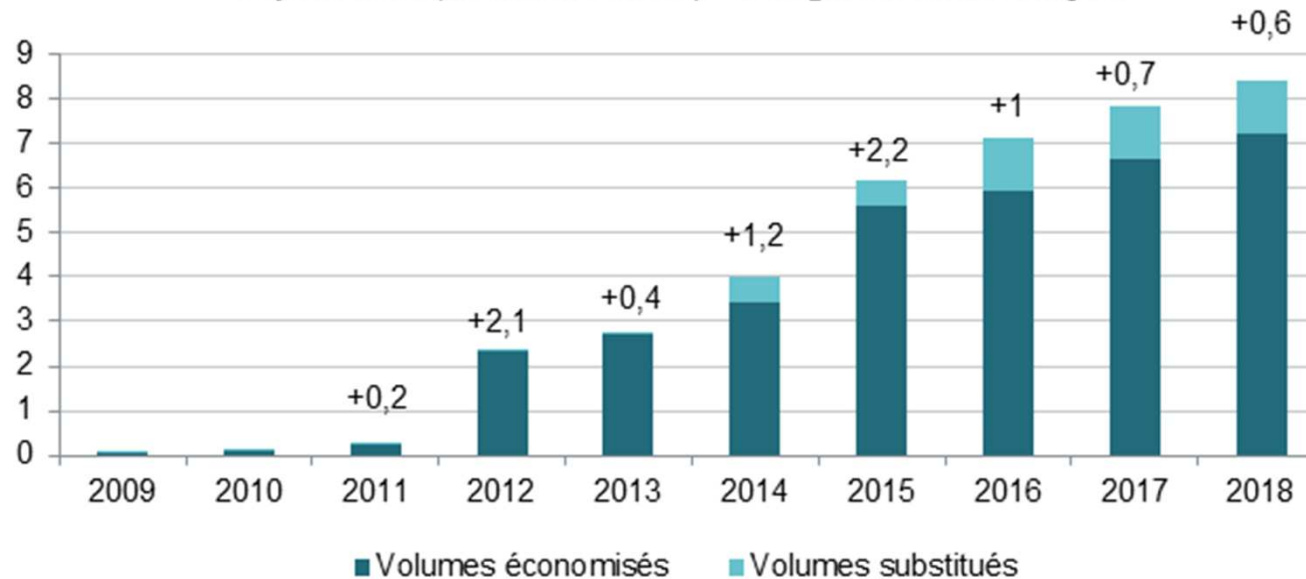


Source : agence de l'eau

# Une progression des actions en faveur des économies d'eau et de la substitution

Sur la période **2016-2018** – territoire **Saône-Doubs**  
**+ 2 Mm<sup>3</sup> économisés et 1 Mm<sup>3</sup> substitué**

Évolution des volumes d'eau cumulés économisés et substitués depuis 2009 (en millions de m<sup>3</sup>) - Délégation de Besançon



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018



# Sommaire

## 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

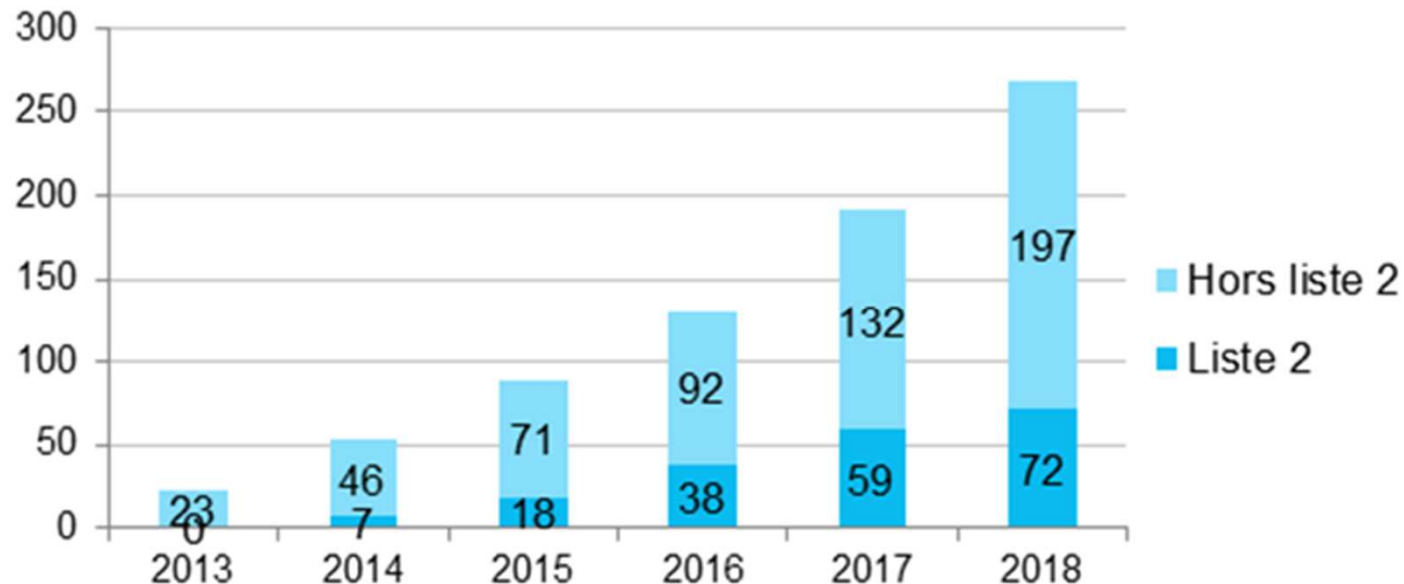
- **Progrès accomplis : restauration hydromorphologique des cours d'eau**



# Une bonne dynamique en matière de restauration de la continuité

- **280** ouvrages prioritaires sur Saône Doubs
- **21%** des ouvrages prioritaires traités

Nombre cumulé d'ouvrages traités depuis 2013



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données aides agence de l'eau décembre 2018

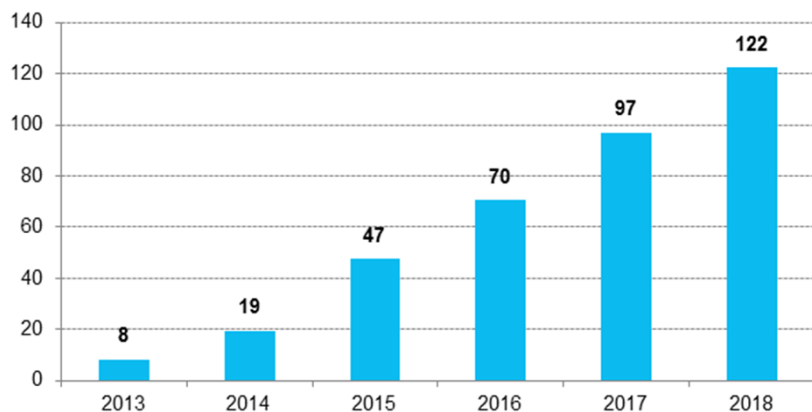




# Une dynamique importante de restauration morphologique des cours d'eau

## Linéaire de cours d'eau restauré entre 2016 et 2018

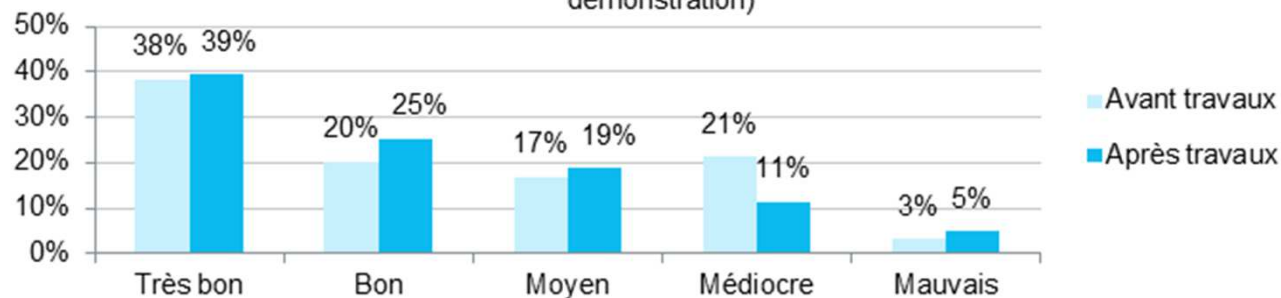
- Saône-Doubs : 75 km



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, d'après données aides agence de l'eau décembre 2018

## Evolution des communautés aquatiques

### Répartition dans les 5 classes de qualité des indices biologiques mesurés avant et après les travaux de restauration (sur 12 sites du réseau de sites de démonstration)



Source : tableau de bord 2019 du SDAGE

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE AUTOMNE 2019

# Une appropriation progressive de la notion d'espace de bon fonctionnement par les territoires

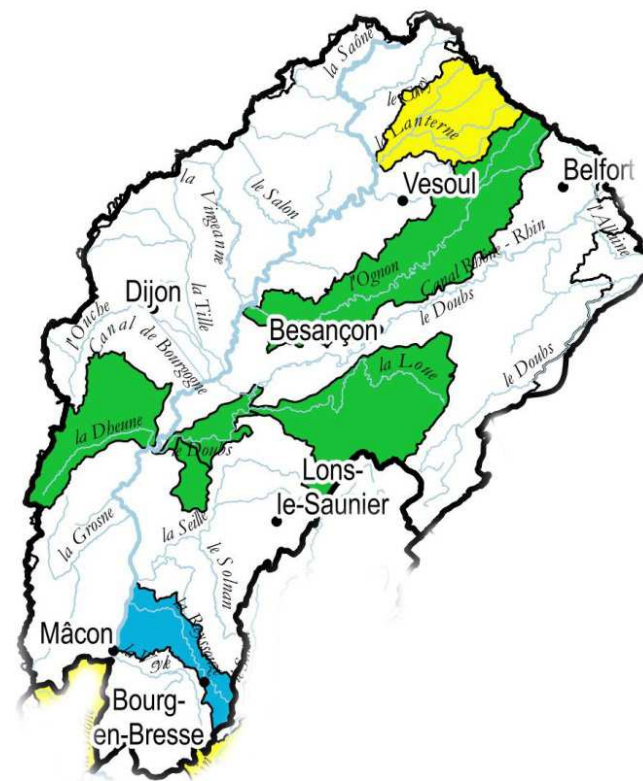
## Nombre de sous BV (déc. 2018)

	EBF validé	EBF en cours
Bassin RM	18	26
<b>Saône Doubs</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

Source : tableau de bord 2019 du SDAGE, données décembre 2018

-  Au moins un EBF validé
-  Au moins un EBF en cours
-  Au moins un espace de mobilité validé / intérêt d'un EBF à étudier

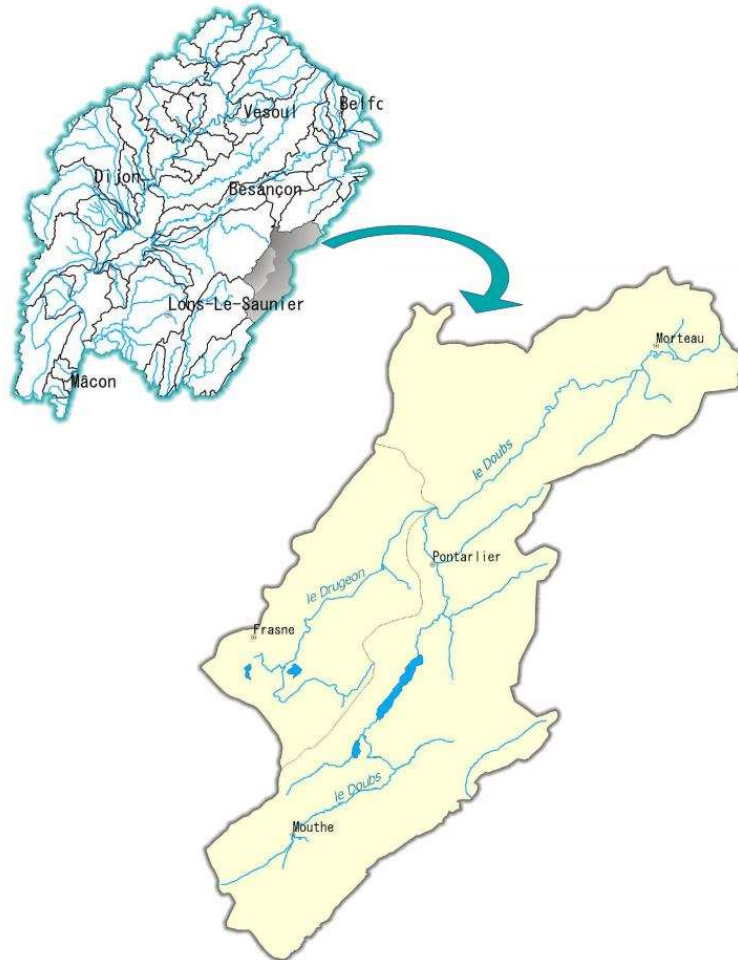
Etat d'avancement de la délimitation des EBF en 2018



Source : Agence de l'eau RMC, sur la base des données de suivi des études EBF, décembre 2018



# Restaurer la fonctionnalité des milieux pour économiser l'eau



Exemple du Haut Doubs



# Partage de la ressource en eau 30 ans de concertation



- Dès les années 80 : assecs, pertes, ...
- 1995 : CLE
- 2002 : SAGE
- 2004 : schéma directeur ressources
- 2012 : étude volumes prélevables
- 2015 : PGRE





# Bilan des actions conduites sur 20 ans

	Dossiers	Dépenses (M€ HT)	Indicateur quanti.
Economies AEP	158	13	1 million m <sup>3</sup> /an
Restauration rivières	21	5	47 km
Restauration zones humides	26	2	233 ha
Total	204	20	



# Economies d'eau - AEP

- Stagnation des prélèvements

<b>Prélèvements</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Volumes redevances (Millions de m3)	7.68	7.26	7.31	7.77	7.66	7.74

- Accroissement démographique : +6 %
  - Economies d'eau ⇔ développement du territoire
  - Perspectives
- + 5 à 10% d'économie maximum réalisable
- ++ sobriété des usages
- +++ solutions fondées sur la nature



# Restauration de cours d'eau



**AVANT**



**APRÈS**

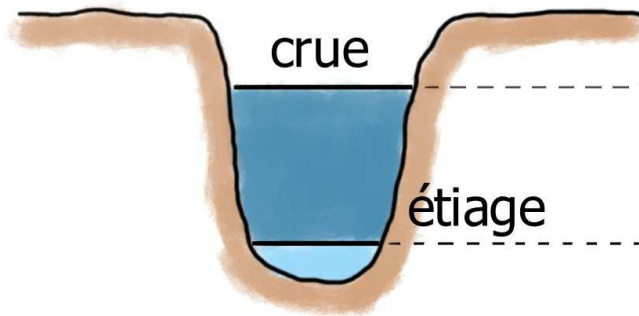


47 Km

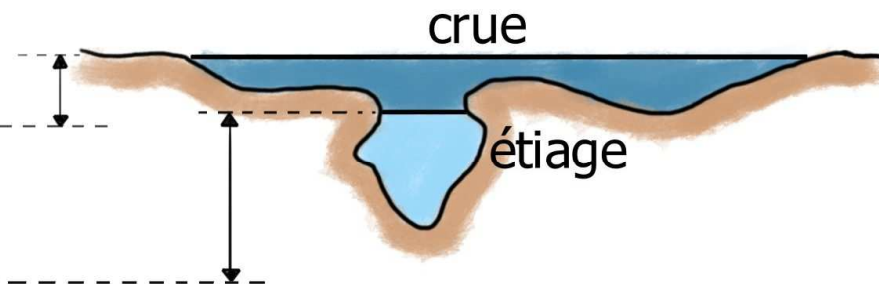


# Des effets aussi sur la ressource en eau

**AVANT**



**APRÈS**





# Des résultats encourageants

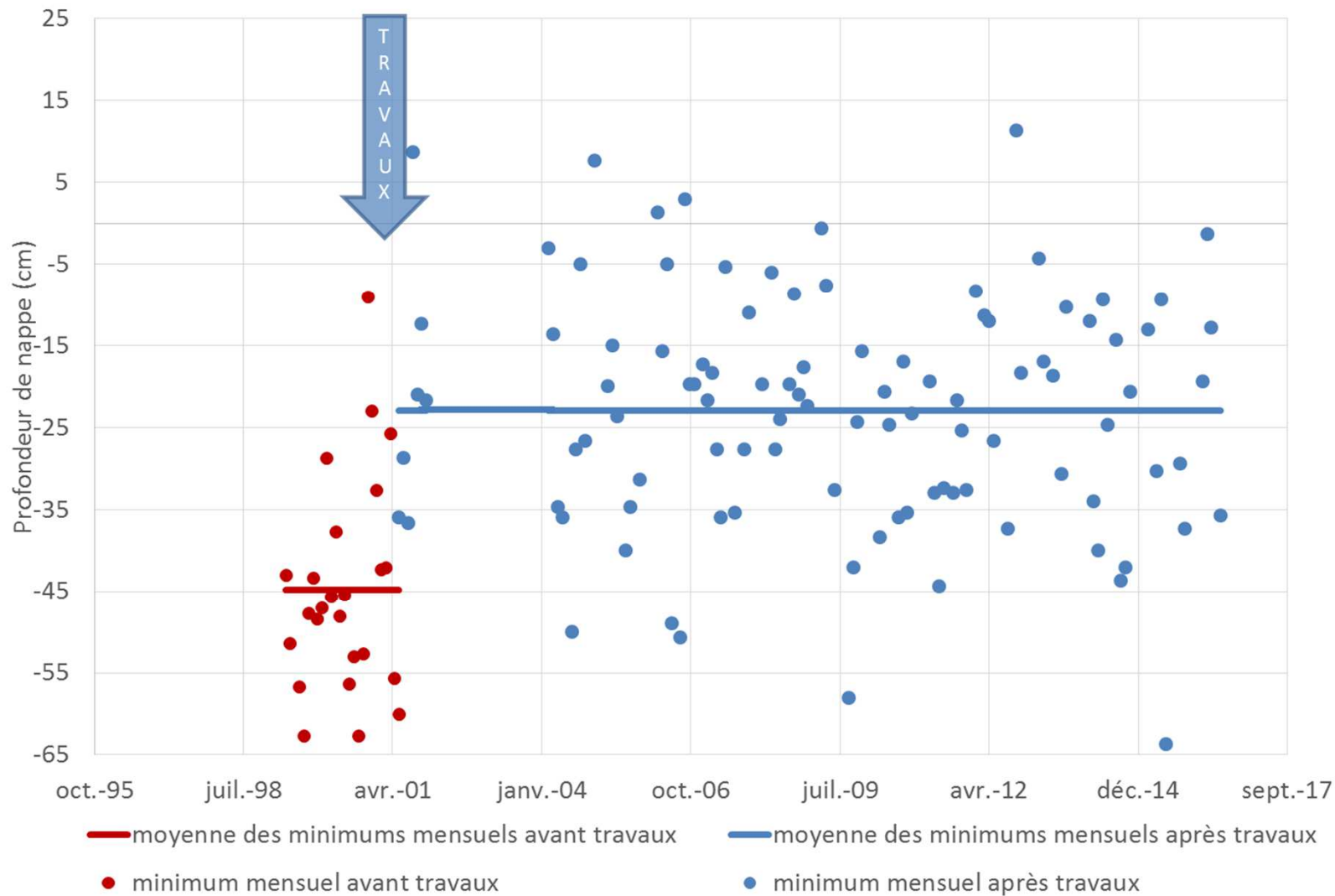


Figure extraite de « Synthèse des suivis techniques et scientifiques des effets de restauration du Drugeon »; SMM AHD. A paraître 2019





# Reconquête du fonctionnement des zones humides 233 ha





# Des résultats encourageants

## Suivi piézométrique de la tourbière active de Frasne

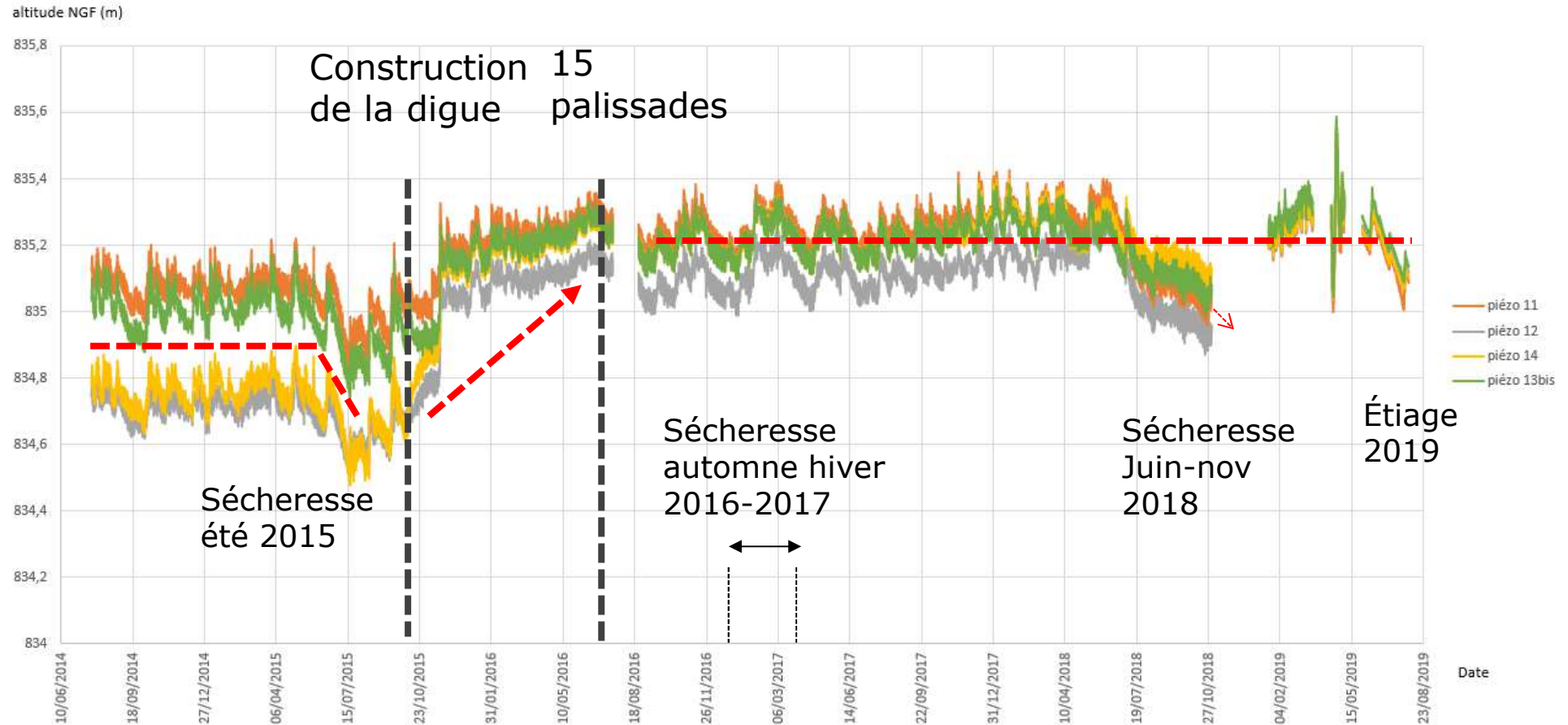


Figure extraite de la présentation du LIFE Tourbières du Jura « Remettre de l'eau dans les tourbières du Jura. Retours d'expériences et premiers résultats»; G. Magnon et P Durllet; Colloque Annecy 14/11/2019

# 1. Situation du bassin Rhône-Méditerranée et du territoire Saône-Doubs

- **Vos questions, remarques**

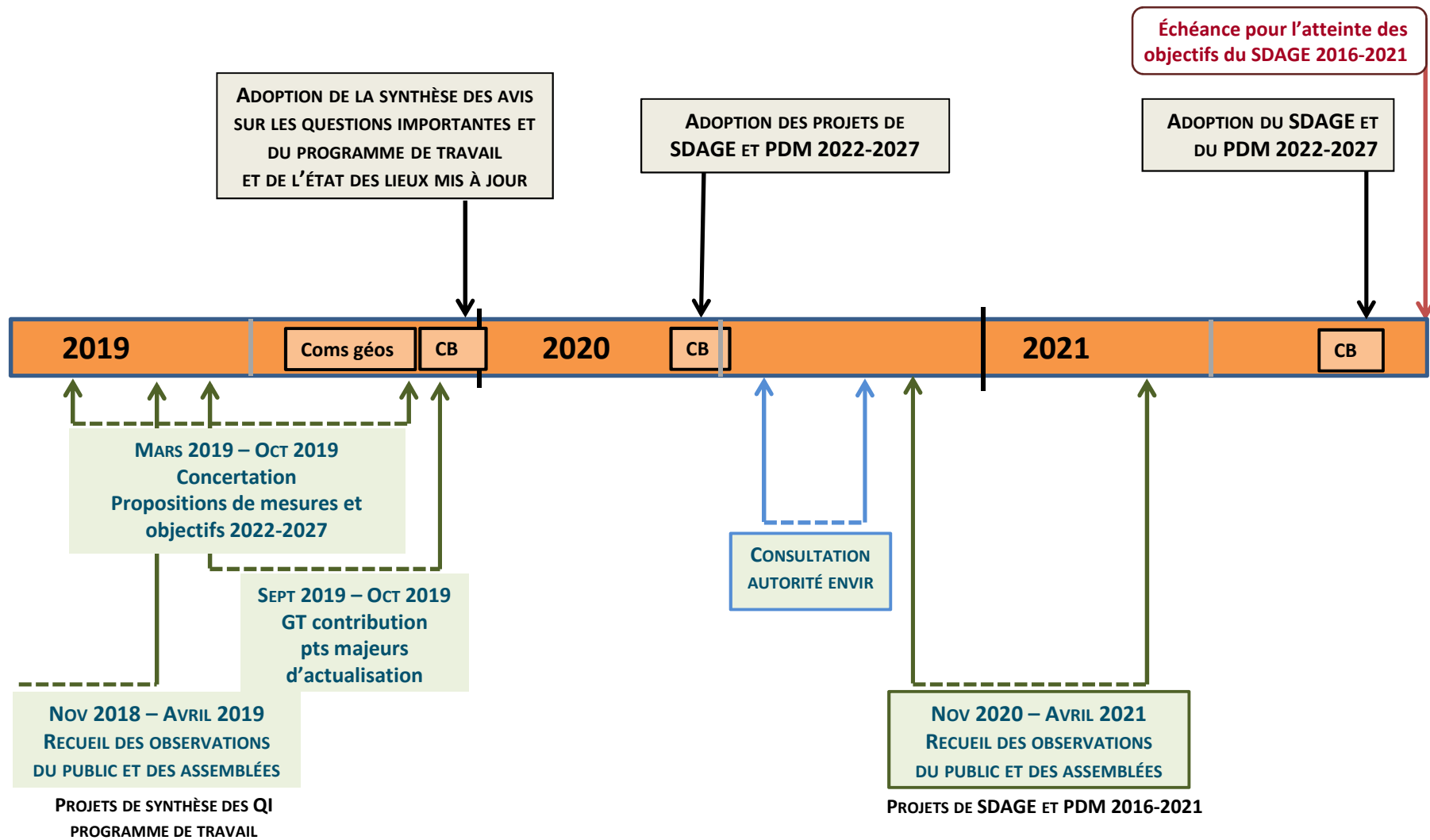


# Sommaire

1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution
  - **Calendrier et méthode d'élaboration du SDAGE**



# PROGRAMME DE TRAVAIL 2019-2021



## ETAPES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION

# Programme de mesures et objectifs

- **PDM : une concertation locale poussée** (réunions par BV) entre avril et octobre 2019 pour identifier les propositions de mesures selon **2 principes** :
  - Ciblage : ce qui est nécessaire et suffisant pour atteindre le bon état
  - Priorisation : ce qui peut être atteint en 2027
- **Des objectifs environnementaux à déterminer sur la base du projet de PDM**
- **Des orientations soumises à l'arbitrage du comité de bassin** pour :
  - Un programme de mesures fondé sur le principe de réalité afin que ce qui est écrit soit réalisé
  - Des échéances argumentées plus précisément pour les exemptions et objectifs moins stricts



# Actualisation des orientations fondamentales

- **Un travail d'actualisation à 2 niveaux...**
  - **Concertation politique ciblée sur les enjeux majeurs :**
    - Groupes de contribution politique (septembre-octobre 2019)
    - Commissions géographiques (novembre-décembre 2019)
    - Réunion des Présidents de CLE
  - **Actualisation technique par les services**
- **...avant un travail avec les instances de bassin à partir de début 2020**





# Sommaire

## 1. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- **Conclusions des groupes de contribution politique**



# Actualisation des orientations fondamentales

- **3 groupes de contribution politiques** issus du CB sur les **thématiques majeures** d'évolution du SDAGE :
    - **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** (27/09)
    - **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** (10/10)
    - **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** (18/10)
  - Objectif : mise en débat de points majeurs de l'actualisation et propositions d'évolution du SDAGE
- **En commission géographique, restitution et échanges sur les conclusions de ces 3 groupes**



# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique** »



Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

### Points de consensus :

- **L'intérêt de la démarche PGRE** : concertation multi-usages, diagnostic besoins/ressources, partage des volumes prélevables, identification des solutions d'économies d'eau / substitution
- L'enjeu à renforcer les **actions en faveur d'usages plus sobres** en eau.
- Le constat d'être à la croisée entre des pressions qui augmentent alors que la ressource tend à se raréfier  
→ **l'objectif d'équilibre quantitatif reste incontournable.**



# Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

### Points de débat appelant des pistes d'évolution :

- La portée réglementaire du PGRE : intégrer les PGRE dans les SAGE
- Renforcer la disposition sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme
- L'articulation entre la restauration de l'équilibre quantitatif et les besoins de développement des usages = préoccupation dominante.
- La nécessité de PGRE qui évoluent : préciser les notions de révision des PGRE et de gestion adaptative
- Préciser l'articulation PTGE/PGRE :
  - Comment un PGRE traite les besoins de développements y/c motivés CC, sans remettre en cause l'objectif d'équilibre quantitatif ?



# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses** »



# Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

**1- Développer des approches territoriales** pour réduire les rejets et émissions de substances pour diminuer l'imprégnation des milieux et les flux à la mer

- Des approches territoriales **plus intégrées** : démarches concertées, multi-usages s'appuyant sur un diagnostic partagé, à l'échelle des bassins versants
- **Aller au delà des seules substances surveillées DCE**, caractériser **l'impact** des substances en s'appuyant sur les outils biologiques de plus en plus opérationnels pour des diagnostics locaux plus fins
- Mobiliser les différents **outils existants** pour les différentes activités concernées (industrie, collectivité, agriculture)
- Développer la **sensibilisation** du grand public dans le cadre de ces démarches (usages domestiques)
- Importance majeure de l'**animation** pour la réussite de ces approches



# Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

**2- Rechercher la complémentarité entre prévention à la source et traitement des rejets** pour réduire les pollutions concentrées par les agglomérations de manière coût-efficace :

- **Pas d'opposition préventif/curatif** dans le SDAGE actuel
- **Promouvoir le développement de traitements épuratoires plus poussés sur certains territoires les plus fragiles** vis-à-vis des pollutions par les substances dangereuses en fonction de la nature des polluants (analyse coût-efficacité)
- Avec une vigilance particulière sur les **sous-produits d'épuration** (épandage des boues)





# Sommaire

## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- Conclusions du groupe  
« **Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation** »



# Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

## Principales conclusions du groupe de contribution (1/2)

### 1- Une dynamique de mobilisation engagée mais qui doit monter en puissance

- Des **bénéfices multiples** des projets de restauration
- Renforcer la **culture de la GEMAPI et du risque** auprès de la population et des élus
  - Multiplier les REX, développer les outils de communication permettant de visualiser les projets et leurs effets...
- Nécessité de **cibler les actions les plus efficaces** à l'échelle des bassins versants sans attendre la prise de conscience post-événement
- Renforcer la **structuration** de la compétence GEMAPI à **l'échelle des bassins versants**
- Promouvoir les outils de compensation financière existants pour les sur-inondations



# Restauration des cours d'eau, réduction de l'aléa d'inondation

## Principales conclusions du groupe de contribution (2/2)

### 2- Mobiliser les EBF pour la prévention des inondations, notamment en lien avec les PAPI

- La délimitation d'EBF est **un outil pertinent pour la prévention des inondations** (compréhension des phénomènes, identification des zones d'enjeu, concertation)
- Faire prendre conscience aux élus du **temps long** inhérent à ce type de projet.
- **Promouvoir les études d'EBF en amont des PAPI** pour élaborer des programmes de travaux ambitieux prenant pleinement en compte les enjeux hydrauliques et écologiques
- Identification des **secteurs prioritaires** pour la délimitation d'un EBF

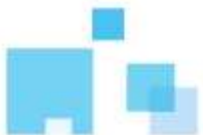
### 3- Étudier plusieurs scénarios prenant en compte les bénéfices socio-économiques et environnementaux pour définir les programmes de travaux

- Intégrer notamment les **solutions fondées sur la nature** (efficientes, résilientes et moins interventionnistes).



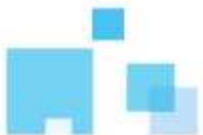
## 2. Enjeux du SDAGE 2022-2027 et grands axes d'évolution

- **Vos questions, remarques**

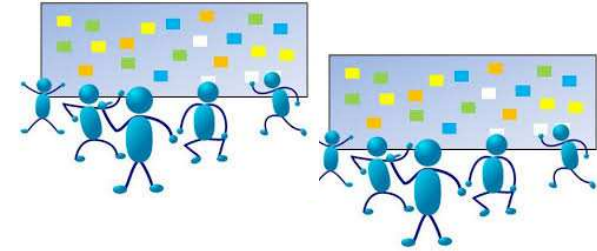


# Sommaire

## **3. Présentation des ateliers participatifs de l'après -midi**



# Les ateliers participatifs



Objectif des ateliers participatifs de cet après-midi : *vous écouter*



Pour cela :

- Une salle organisée en **libre circulation entre des stands** participatifs thématiques
- Pour chaque stand thématique :
- Un panneau rappelant les sujets de débat des groupes de contribution SDAGE
  - **Un panneau vierge pour recueillir vos contributions écrites (post-it)**  
Questions posées : « ***Quels sont les leviers et freins majeurs rencontrés dans la mise en œuvre des actions sur cette thématique ?*** »  
« ***Quels appuis du SDAGE 2022-2027 attendez-vous sur le sujet ?*** »
- Vous écouter **sur les pistes d'évolution du SDAGE** présentée ce matin
  - **Recueillir vos propositions complémentaires** pour les 3 thématiques prioritaires



# Les ateliers participatifs

## 3 thématiques (groupes de contribution SDAGE) ... 2 stands par thématique

**Gestion équilibrée de la ressource en eau  
dans le contexte de changement climatique**  
2 stands



**Lutte contre les pollutions par les  
substances dangereuses**  
2 stands



**Restauration des cours d'eau, en lien avec  
la réduction de l'aléa d'inondation**  
2 stands





# Les ateliers participatifs

## Un fonctionnement identique sur chaque stand

- Vous écrivez vos propositions sur les post-it mis à votre disposition
- 1 idée par post-it
- Ce sont les animateurs qui organisent les post-it sur les panneaux
- Afin de tenir compte de la représentativité lors de la synthèse des post-it, notez le nom de votre structure sur le post-it
- Pour la restitution des résultats, les réponses seront anonymisées



**Précisez  
votre  
structure**



**Résultats  
anonymisés**



# Les ateliers participatifs

## Prise en compte, restitution des résultats

- Le matériau recueilli ce matin et lors de ces ateliers participatifs viendra alimenter les réflexions sur l'élaboration du SDAGE 2022-2027.
- Les résultats de cette concertation seront restitués aux instances de bassin fin 2019-début 2020

